

Union - Discipline - Travail

Réf: Dossier N°: 24589

AVIS DE CONSTITUTION

Siège social : ABIDJAN - ABOBO ANADOR, 08 BP 1519 ABIDJAN 08

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Mars 2016, et enregistrés au CEPICI le 17 Mai 2016, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE 225 DISTRIBUTION ».

Objet: Achat, vente, distribution des produits agro-alimentaire, importexport. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

<u>Capital social:</u> 5 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Cinquante Mille (50.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique

Siège social: ABIDJAN - ABOBO ANADOR, 08 BP 1519 ABIDJAN 08

GERANT: Monsieur ABOU DRAMANE SANOGO.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-13160 du 17/05/2016 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

<u>Dépôt au greffe:</u> n°10272 du 17/05/2016

